Conseil municipal de Nantes – 12 octobre 2018

18 - Prise en charge des migrants du square Daviais – Etat des lieux et perspectives – Informationis

Groupe Communiste : Marie-Annick BENATRE

Madame le Maire, cher.e.s collègues,

Les migrations de l'humanité sont une des caractéristiques de l'histoire. Sauf à stopper son évolution, elles ne s'arrêteront pas, bien au contraire. L'expérience le démontre, de tout temps, les migrations ont été un apport à la société, elles ont contribué à la construction de la France, elles sont une richesse.

Aux problèmes politiques et économiques vient s'ajouter la question du dérèglement climatique qui rend de plus en plus de régions invivables, génère et générera d'importantes migrations. La question n'est donc pas de savoir s'il y aura des migrations ou pas dans les années à venir, mais de savoir dans quelle proportion et comment y faire face.

Or, ce n'est pas la réponse du gouvernement qui impose une loi « asile immigration » indigne qui traduit une régression des droits et des garanties octroyés aux demandeurs d'asile et renforce leur contrôle dans une logique de suspicion à leur égard, qui réduit les délais d'instruction, entrave le droit à un recours effectif et permet la rétention d'enfants mineurs. Ce n'est pas la réponse à ce nouveau défi.

De ce point de vue, le nouvel et dernier épisode connu avec l'Aquarius et le refus de la France d'accueillir 58 migrant.e.s atteste d'une démission morale intolérable qui déshonore notre pays. Si une politique européenne globale à l'égard des migrants semble inaccessible à court terme, sauver des vies reste de la responsabilité immédiate de chaque État. La réponse ne peut être le silence, les tergiversations et le renvoi mutuel des responsabilités.

A ce propos, nous mesurons combien l'accompagnement de ces personnes en terme de santé est essentiel. Comme l'est l'apprentissage du français qui ouvre des perspectives de formation et d'insertion professionnelle.

Dans ce contexte, Nantes connaît depuis plusieurs mois une situation exceptionnelle et sans précédent. Nous avons tous en tête, bien sûr, les 700 migrants qui survivaient dans le campement du square Daviais, mis à l'abri dans cinq gymnases et orientés vers des solutions et lieux plus adaptés. Il reste près de 450 places à trouver.

Mais, avant ce campement, près de 600 personnes avaient trouvé refuge dans l'ancien EPHAD Bréa et encore aujourd'hui de nombreux squats sont souvent ouverts dans notre ville par les collectifs militants pour accompagner les migrants. Enfin, dès début août, un gymnase avait été ouvert pour les migrants dont la situation sanitaire était préoccupante. 90 y étaient accueillis.

Face à cette situation, la ville de Nantes, avec les associations qui s'engagent, marque de nouveau, sa solidarité aux migrants, apporte des solutions concrètes avec la création de place d'accueil supplémentaires, avec la distribution de kits hygiène, de tickets de transport, de repas chaud avec la

mobilisation de la ville et son personnel, comme les bains douches au CCAS et celle des travailleurs sociaux.

Force est de constater que la situation nantaise illustre parfaitement la politique du gouvernement qui, niant les droits humains les plus élémentaires, délègue de fait, aux collectivités locales qui n'en n'ont pas les moyens, la gestion des situations issues des crises migratoires.

Le coût est important pour la collectivité puisque la municipalité s'engage à hauteur de plus 4 millions d'euros. Rappelons que ces quatre millions viennent du budget de fonctionnement que l'État encadre. Dans ce contexte, la ville de Nantes risque une double peine : celle de financer en lieu et place de l'État et risque une pénalité en dépassant les 1,5 % d'augmentation de son fonctionnement.

Si nous sommes pleinement engagés dans des actions pour sortir de l'urgence humanitaire, nous ne pourrons faire face seul à une situation qui appelle une refondation de la politique de l'asile au niveau local, national et européen.

En tout état de cause, il revient à l'État d'assumer ses responsabilités dans le cadre de ses compétences en matière de politique d'asile. Il lui revient de gérer la prise en charge des demandeurs, la prise en charge de l'hébergement, l'accompagnement administratif et social, les soins médicaux et le versement d'une allocation qui permette aux demandeurs de subvenir à leurs besoins, notamment alimentaires.

C'est pourquoi, Madame le Maire, cher.e.s collègues, le groupe des élu.e.s Communistes et Républicains soutient résolument l'exigence de remboursement par l'État des sommes engagées, soutient l'exigence de la création de places de CADA pour un accueil digne de ce nom, et ce, dans la durée car l'arrivée de nouveaux migrants sur notre territoire se poursuit.

Enfin, Madame le maire, chers collègues, si l'épisode ubuesque du remaniement ministériel se clôt, nous aurons sans doute la visite du premier ministre au congrès de l'UNCASS lundi prochain. Il doit entendre les exigences de solidarité avec celles et ceux qui fuient les guerres, la misère et les catastrophes climatiques.

Merci de votre attention